

LIBERTÉ, ÉGALITÉ.

NOUVELLES POLITIQUES  
NATIONALES ET ÉTRANGÈRES.

TROISIÈME ANNÉE RÉPUBLICAINE.

SEPTIDI 17 Pluviôse.

(Ère vulgaire)

Jeudi 5 Février 1795.

Le Bureau des NOUVELLES POLITIQUES, Feuille qui paroit tous les jours, est établi à Paris, rue des MOULINS, n<sup>o</sup>. 500, au coin de la rue THÉRÈSE. Le prix de la Souscription est actuellement, et à compter du 1<sup>er</sup> pluviôse, de 50 liv. par an, de 27 liv. pour six mois, et de 15 liv. pour trois mois. Les lettres d'envoi doivent être chargées, attendu le grand nombre de celles qui s'égarent, et adressées franches au citoyen CHAS-FONTAINE. L'abonnement doit toujours commencer le premier de chaque mois (nouveau style).

On s'abonne aussi à cette Feuille, pour les Pays-Bas et pour la Hollande, chez le cit. HORENIES, au Bureau de la Poste, à Bruxelles.

## AUTRICHE.

De Vienne, le 10 janvier.

Un des plus grands obstacles que trouve le gouvernement aux préparatifs militaires de la campagne prochaine, c'est la disposition générale des peuples soumis à la maison d'Autriche. Depuis la punition de quelques particuliers, accusés d'avoir tramé dans Vienne une conspiration contre les jours de l'empereur, on s'aperçoit que ce complot avoit des ramifications beaucoup plus étendues qu'on ne l'auroit pu soupçonner. Il paroît que les mouvemens qui ont lieu en Hongrie, & dont les suites sont encore inquiétantes, ont une origine commune. Voici les noms & les professions de ceux qui ont été arrêtés, à cette occasion, à Buda & Pest.

Le prince Abbasi, ambrosi fiscal royal; Tztavi, juratus; Verzegi, franciscain; Jnkasi, prémontré; Szabasa, notaire; Boste, capitaine d'infanterie; Rosti, notaire; Handeres, libraire; Szen, colonel; Maff, franciscain; Neumager, capitaine de cavalerie; Paesko, libraire; Batangai, juge; Bojanowitz, juge; Kilceski, instituteur; Gukitk, marchand de papier; Martoui, médecin; Kozas, Lkai & Illes, avocats; Szobot, curé; Fonder, ancien garde-du-corps, employé par l'empereur Joseph dans les commissions secrètes: ce dernier s'est tué d'un coup de pistolet lorsqu'on alloit l'arrêter. On regarde l'évêque Martinowitz comme le chef de tout ce parti en Hongrie. On assure qu'il avoit fait imprimer, chez le libraire Paesko, un nombre considérable d'exemplaires d'un cathéchisme anti-monarchique, en latin, en allemand & en hongrois.

## ALLEMAGNE.

Le Manheim, le 23 janvier.

Quelques personnes de cette ville craignoient que,

lorsque les Français feroient sauter le fort du Rhin, l'opération ne causât quelque accident à Manheim. Le gouvernement vient de faire rassurer le public à cet égard: on a reçu du général français, qui est à Oggenstein, l'assurance que la destruction du fort ne produira aucun mauvais effet pour la ville, & il aura soin de prévenir d'avance du jour où l'on fera sauter le fort.

P. S. A midi, on a publié dans tous les carrefours que c'est aujourd'hui, à 4 heures de l'après-midi, que les Français feront sauter le fort du Rhin.

De Wesel, le 18 janvier.

Il prroit que les Anglais ne resteront pas dans la Hollande, & que les alliés vont se retirer tout-à-fait de ce côté-ci du Rhin. On dit même que les bagages filent jusqu'à Iperburen, à 4 lieues d'Osnabruck. Par ce moyen, tout le plat pays seroit abandonné; & Utrecht, Rotterdam & la Haye seroient exposés au pillage.

## SUISSE.

De Bâle, le 3 pluviôse.

Le citoyen Balthelemi, ambassadeur de France en Suisse, vient de déployer son caractère de ministre plénipotentiaire; il a échangé ses pouvoirs contre ceux du ministre plénipotentiaire de Prusse. Les conférences pour une paix particulière entre la république française & la cour de Berlin doivent s'ouvrir incessamment.

## ANGLETERRE.

De Londres, le 10 janvier.

Comité des subsides.

La chambre s'étant formée en comité de subsides, on

propose d'accorder à sa majesté cent mille matelots, compris quinze mille soldats de marine, pour le service de 1795.

M. Robinson se plaint du mauvais état de la marine; que les vaisseaux ne sont pas aussi bons voiliers que ceux de l'ennemi; qu'ils sont entre eux de vitesse inégale; ce qui est cause que des officiers ont été traduits au conseil de guerre.

Le capitaine Berkley convient que tous les vaisseaux ne sont pas également bons voiliers; mais il maintient que la flotte angloise, prise en général, marche aussi bien que la flotte française; que, d'ailleurs, elle n'a jamais mieux marché que dans ce moment-ci; que de pareilles questions ne devoient pas être discutées en tems de guerre.

Il avoue que les vaisseaux pourroient être meilleurs voiliers, si leur construction étoit surveillée par des hommes savans, & si on proposoit des récompenses pour les meilleurs plans.

Il croit ceux des français supérieurs; mais les anglais ont de meilleures têtes, de meilleurs bras, & leurs vaisseaux sont plus forts.

Il pense que si l'on adoptoit son idée, l'Angleterre auroit les meilleurs vaisseaux du monde.

Il saisit cette occasion de justifier le lord qui présidoit dernièrement à l'amirauté.

Il attribue la quantité des prises à ce que les navires n'attendent pas les convois, & ce dernier mal à la hauteur excessive des assurances, qui fait que les propriétaires ne s'inquiètent plus si leurs bâtimens seroient pris ou non.

L'amiral Gardner observe que les lords de l'amirauté n'ont rien à dire à la construction des vaisseaux, qui est du département des inspecteurs de la marine. Il croit les vaisseaux des Français décidément meilleurs voiliers que ceux des Anglais. Il remarque néanmoins que depuis quarante ans la construction s'est perfectionnée, parce qu'on a tâché d'imiter celle de l'ennemi d'après les vaisseaux qu'on lui a pris.

M. Fox se plaint de ce qu'on n'a pas augmenté la marine militaire en proportion de ce que le commerce s'est accru; & après plusieurs observations sur des négligences qu'il reproche à l'amirauté, il conclut en desirant qu'il soit pris des informations à ce sujet.

M. Dundas examine l'état de la marine depuis trois ans. Il dit qu'au moment de la rupture, on n'avoit que 16,000 matelots, & qu'aujourd'hui il y en a 90,000; que cette augmentation étoit une preuve de l'activité qu'avoit mise l'amirauté; d'autant qu'il étoit plus difficile de trouver des matelots, tant parce que l'ennemi ayant négligé son commerce, il n'y avoit plus de prises, que parce que les négocians avoient considérablement augmenté les salaires qu'ils donnoient aux leurs. Il observe que la supériorité de l'ennemi dans la construction, provenoit & de l'idée que les marins conservoient que leurs anciens vaisseaux étoient très-bons pour battre les Français, & de l'éloignement que la nation a pour toutes innovations. Il convient que l'ennemi a fait des efforts étonnans pour élever sa marine, & se réjouit de voir qu'on se propose d'en faire autant en Angleterre, en votant unanimement l'augmentation demandée.

M. Sheridan trouve que le gouvernement feroit bien de faire plus d'attention à ces innovations qui ont été

si utiles aux Français. Il dit que si le défaut de prise offre moins d'attraits aux matelots, il doit être plus au d'un autre côté de trouver des hommes, parce que la nation n'a point de corsaires.

M. Brandling ayant observé qu'une escadre française étoit depuis trois ou quatre mois dans les mers du Nord, l'amiral Gardner répond que l'amirauté y a envoyé l'amiral Hardy, & depuis quatre autres vaisseaux pour s'opposer aux desseins de l'ennemi.

La question ayant été mise aux voix, les 100 mille matelots ont été accordés unanimement.

## H O L L A N D E .

*Extrait d'une lettre particulière d'Utrecht, du 20 janvier.*

Les Français sont entrés ici le 11 de ce mois, à midi. Tout se passe dans le meilleur ordre possible, & nous sommes délivrés de *messieurs* les Anglois, qui commettoient toutes sortes d'horreurs. Peu de nos magistrats stathoudériens ont eu le temps ou les moyens de s'enfuir; il n'y a que milord Athlone, grand baillif de cette ville; son gendre, Bentinck; le bourguemaitre Van Bronkhorst & Laan, secrétaires des états, qui se soient évadés.

Nos états aristocratiques avoient envoyé, dès le 10, une députation au général de brigade français, Salme, qui commandoit l'avant-garde, pour convenir d'une capitulation; ils n'ont obtenu que la liberté des cultes, & reté personnelle & des propriétés. Et en effet, on ne voit pas craindre de la part des Français, qui venoient acquitter ici l'ancienne dette de 1787, qu'ils voudroient mettre aucun obstacle à la régénération politique de ce pays, au moyen d'une capitulation qui auroit conservé nos tyrans en place.

Voici, au reste, les détails de l'entrée des Français dans nos murs: Un officier français, accompagné d'un trompette, arriva aux avant-postes de cette ville; il étoit porteur d'une lettre pour le général anglais. En approchant, il vit un soldat hollandais en faction, qui vouloit s'enfuir; l'officier l'appelle, & lui dit de le conduire chez le commandant de la place. Ils trouverent la porte de cette ville ouverte, les soldats anglais s'étant sauvés du côté de Woodden; aussi-tôt que le peuple vit l'officier, le trompette, la cocarde tricolore, dont ils étoient décorés, il s'écria: *Voilà enfin nos libérateurs! vive la république française qui nous délivre de nos tyrans!* Ils furent fêtés & conduits en triomphe par la ville aux acclamations du peuple, & les cris répétés de *vive la république française!* Le commandant s'étoit sauvé à toutes jambes.

L'avant-garde de l'armée française qui étoit encore loignée fut avertie, & arriva quelques heures après; elle reçut à son passage les bénédictions d'un peuple, heureux en ce qu'après sept ans de souffrances & d'oppression. Dès le lendemain cette nouvelle s'étant répandue dans le pays, un grand nombre de voitures & de personnes à cheval se sont accourus de divers endroits, & notamment de la ville d'Amsterdam, qui est à huit lieues d'Utrecht, pour venir au-devant des Français & pour voir une armée de héros.

Les Français se sont emparés de toute l'artillerie hollandaise & anglaise, qui se trouvoit du côté de Vianen, Bueren & Cailenborg. L'on vient de nous dire que le général Osten, commandant une colonne républicaine

est emparé de l'isle de Dordrecht, & qu'il marche sur Rotterdam. Nos ennemis sont en pleine fuite par-tout & n'osent plus se montrer devant les républicains, qui, malgré la rigueur de la saison, bivouaquent & chantent gaïement leurs victoires. Le froid est si grand dans ce pays, que tout est gelé; les vaisseaux de transports anglais & la flotte hollandaise, se trouveront pris.

P. S. Du 22. — Nous apprenons que le brave Visser, arraché des le 19 de son cachot à Amsterdam, y a été élu maire d'une voix unanime.

Extrait d'une lettre de Dordrecht, du 27 janvier, vieux style; (8 pluviôse.)

La rigueur de la saison ayant au-delà de toute attente secondé les vues du peuple libérateur, les patriotes ont par-tout redemandé ou pris les armes. Les aristocrates consternés ont été ou se sont démis de leurs places. De meilleurs citoyens les ont remplacés provisoirement. Presque dans toutes les villes de la Hollande, la révolution s'est effectuée le même jour.

Le 19 janvier sera, pour la plupart, une époque distinguée dans les annales; & ce qui vous fera sans doute le plus grand plaisir, c'est que par-tout les patriotes montrent, par leur conduite, qu'ils ne veulent se souiller d'aucun des crimes qu'ils ont blâmés dans leurs adversaires. Nulles vengeances arbitraires & personnelles, quoique sur de faux bruits de paix, une heure avant l'entrée des Français, la faction d'Orange arborât de nouveaux rubans & menaçât les patriotes de cette ville du pillage. Le citoyen Kramer avoit été, l'année dernière, arrêté par les ordres du grand-baillif van den Brandelaer (l'un des plus misérables tyranneaux de l'ancien régime). &, après plusieurs mois de détention, condamné à ce qu'on appelle un bannissement politique. Rentré dans ses foyers, Kramer est allé voir l'ex-baillif, qui trembloit à son approche; il l'a rassuré sur ses intentions, & lui a même proposé de lui servir de sauve-garde.

Un comité secret qui avoit existé depuis bien du tems dans cette ville, est allé au-devant des français, qui avoient refusé de traiter avec des commissaires politiques de l'ancienne régence.

Ce comité a travaillé nuit & jour pour le maintien de l'ordre, jusqu'à ce que le 23, il ait été nommé une municipalité provisoire de douze personnes, qui sont d'abord entrées en fonctions. L'ancienne magistrature a été déclarée déchuë. On a planté l'arbre de la liberté avec une joie vraie & décente, & il y a eu la nuit dernière un bal au Doele.

Nous sommes contents des français autant qu'ils doivent l'être de nous. Ils se conduisent généralement au mieux, & la liberté & l'indépendance du peuple batave, semblent devoir être sous leurs auspices à l'abri de toute atteinte. Combien, à ce titre, ils seront en bénédiction à tous les patriotes!

P. S. On nous assure en ce moment que les Français marchent vers le Zélande, où une grande partie des troupes anglaises s'est réfugiée; on espère qu'elles n'auront pas eu le tems de s'embarquer, & qu'elles devront se rendre à discrétion.

Nous apprenons aussi que six cents français, qui étoient prisonniers à Heerboetsluys, armés par le brave Story, capitaine de vaisseau, patriote connu & persécuté par les

orangistes, & qui se trouvoit, nous ne savons comment, commandant de ce port important, ont fait prisonniers à leur tour huit cents anglais qui vouloient s'y embarquer pour l'Angleterre.

## BELGIQUE.

Extrait d'une lettre particulière écrite de Bruxelles, le ...

... J'étois à la Haye quand on y a appris la nouvelle de l'entrée des Français dans Amsterdam. Déjà tout espoir de défendre la Hollande étoit perdu, & la résolution d'ouvrir par-tout les portes étoit prise. Chacun attendoit la suite de ce grand événement avec les sentimens divers qu'inspirent chaque parti. Les patriotes étoient rayonnans d'espérance & de joie; les stathoudériens étoient consternés; les personnages les plus riches & les plus considérables de ce parti ne s'occupoient que des moyens de mettre leur personne & leur fortune à l'abri; les uns se sauvèrent à Hambourg, d'autres à Londres, d'autres en Amérique; la mer étoit couverte de barques fugitives & de paquebots encombrés. ... La grande attention de ceux qui, comme moi, ne prenoient à ce mémorable événement qu'un intérêt général, se portoit sur la conduite que tiendroient les Français & sur les intentions qu'ils manifesteroient. Ils ont jusqu'ici comblé les vœux & les espérances des amis de l'humanité. Ils ont déclaré par-tout qu'ils entroient en Hollande comme amis & non comme conquérans; qu'ils respectoient la liberté & la propriété des citoyens; qu'ils avoient droit d'attendre des secours & qu'ils en demanderoient; mais que ces secours seroient réglés à l'amiable & de manière à n'opprimer personne; qu'ils laisseroient au peuple la liberté de réformer son gouvernement comme il le jugeroit convenable; qu'ils ne favoriseroient aucun parti au préjudice de l'autre, & qu'ils n'interviendroient avec la force armée que dans les cas où il faudroit réprimer le désordre & les violences; enfin ils ont déclaré solennellement que l'intention du gouvernement français étoit de conserver à la Hollande son indépendance & son commerce, & de l'aider à ranimer son ancienne prospérité sur les bases d'une liberté mieux entendue. Rien n'a jusqu'ici démenti de si consolantes promesses. ... L'entrée des Français dans cette résidence de la cour stathoudérienne, a été une espèce de triomphe le plus paisible du monde. Le représentant de la république a renouvelé l'expression la plus positive des dispositions du gouvernement. Plusieurs ministres étrangers sont venus le féliciter sur le succès miraculeux des armes républicaines; les uns très-sincèrement, les autres d'un ton un peu embarrassé. Ce qui a frappé davantage, a été la visite du ministre de Portugal, qui a déclaré que ses félicitations étoient d'autant plus sincères, que sa cour n'étoit entrée dans la coalition que malgré elle, & entraînée par l'ascendant de la cour d'Angleterre. Le ministre de Russie ne s'est montré que pour demander un passe-port qu'il a obtenu sur-le-champ, & il est parti le lendemain. ... Cette conduite des Français est certainement la plus sage & la plus habile en politique, comme elle est la plus généreuse & la plus humaine. Ils pouvoient, sans doute, en usant de toute la rigueur du droit de conquête, tirer de la Hollande des secours momentanés très-considérables; mais ils l'auroient effacée de la liste des puissances. En la conservant & la protégeant, ils acquièrent une puissance amie, qui leur sera long-tems très-utile, & en même-tems, ils donnent au monde une preuve non équivoque des principes de justice & de grandeur qui dirigent leur

gouvernement actuel; ils effacent en un moment les funestes impressions qu'avoient laissées dans toute l'Europe la longue tyrannie de Robespierre.

### TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE.

*Arrêtés de la chambre du conseil du tribunal révolutionnaire, du 12 pluviôse.*

Le tribunal, considérant que s'il est constant que Pierre Ledret est sorti du territoire de la république durant la révolution, & qu'il n'est rentré qu'à l'époque où la loi interdisait, sous peine de mort, cette faculté aux émigrés, il résulte de la condition du prévenu, attaché à la maison de l'une des belles-sœurs de Capet, qu'il a pu être forcé par les circonstances à se rendre parmi les émigrés;

Considérant que la rentrée en France de Pierre Ledret a été marquée par un acte de patriotisme qui lui a valu une récompense de la part de la convention nationale, en découvrant l'existence d'un trésor à Fontainebleau, comme le prouve la lettre du représentant du peuple Bassal;

Considérant qu'il paroîtroit contradictoire d'indiger la peine portée contre les émigrés à un individu qui a dû être reconnu pour tel par la convention, au moment où elle lui accorda une récompense, & pendant qu'elle n'a pas jugé à propos de le traduire en jugement, & que néanmoins le tribunal ne pourroit de son autorité privée, soustraire le prévenu à la peine qu'il a encourue par le fait de son émigration;

Oui, le substitut de l'accusateur public;

Arrête que les pièces & le présent arrêté seront, à la diligence de l'accusateur public, communiqués au comité de législation, pour donner sa décision ou pour provoquer un décret qui éclaire la marche que le tribunal doit tenir dans cette affaire.

### CONVENTION NATIONALE.

Présidence du citoyen ROYER.

*Séance du 16 pluviôse.*

Il y a eu hier soir une séance extraordinaire pour renouveler quatre membres du comité de sûreté générale; les nouveaux membres nommés sont Matthieu, Bourdon (de l'Oise), Perrin (des Vosges) & Anguis.

L'appel nominal a donné lieu à quelques troubles; on murmuroit dans le haut de la salle, à mesure que dans une autre partie on nommoit les députés qu'on portoit au comité de sûreté générale.

Legendre (de Paris) s'est levé; il s'est écrié qu'il ne falloit pas seulement renouveler quatre membres, mais le comité de sûreté générale en entier, pour satisfaire ceux qui murmuroient, & à qui le comité actuel déplaisoit, parce que non-seulement il fait peu dresser de guillotines, mais qu'il en a beaucoup fait abattre; il faut, dit Legendre, guillotiner; guillotiner encore, & toujours guillotiner; voilà ce qu'on voudroit; pour lui, il proteste que tant qu'il respirera, il défendra l'innocence & la justice, & poursuivra le crime & les hommes de sang.

De vifs applaudissemens éclatent de toutes parts: mais quelques membres se précipitent vers la place où siege

Legendre; le trouble est grand; le président se couvre. Le calme renaît enfin; l'appel nominal continue, & les quatre membres que nous avons nommés, sont proclamés.

Les tribunes se sont fortement prononcées contre le système de terreur & de sang.

La séance d'aujourd'hui a été ouverte, comme à l'ordinaire, par la lecture de la correspondance: divers pétitionnaires ont été entendus, entr'autres des citoyens noirs & de couleur, qui sont venus célébrer l'anniversaire du jour où l'assemblée a décrété leur liberté.

Un membre du comité de sûreté générale a rendu compte de la situation actuelle de Marseille, & a lu les lettres des représentans du peuple.

Il n'est rien que les scélérats partisans de la terreur n'aient tenté pour exciter toute espèce de troubles dans le Midi; les cris les plus séditieux ont retenti dans Marseille; on y crioit *vivent la montagne et les jacobins! m. de pour la convention et ceux qui la soutiennent.* On ne se bornoit pas à des cris; on employoit l'assassinat; c'est sur-tout sur l'excellent bataillon des Gravilliers qu'on dirigeoit les coups, plusieurs des soldats de ce bataillon ont été tués; entre autres un sergent frappé en même-tems d'un coup d'épée par derrière & d'un coup de poignard par-devant; c'est ainsi qu'attaquoient ces braves montagnards!

Cependant l'ordre est donné tout-à-coup au bataillon des Gravilliers de sortir de Marseille, pour être remplacé par un bataillon de cette même commune, qui s'étoit conduit de la manière la plus indécente à Toulon. J'étois seul, dit le représentant Mariette; falloit-il donner le spectacle scandaleux d'une scission entre deux représentans; car c'étoit un représentant qui avoit donné cet ordre. Heureusement Cadroie, à qui Mariette avoit envoyé un courrier extraordinaire arriva, & tout changea de face; la terreur entra dans l'ame des méchans.

La terreur, dit une voix dans le haut de la selle.

Le rapporteur répète d'une voix ferme ces mots: « La terreur rentra dans l'ame des méchans »; & les plus vifs applaudissemens ont retenti de toutes parts à trois reprises.

Le commandant s'est bien conduit; par des proclamations fortes, il a fait trembler les séditieux; mais, dit Mariette, il est sur le point d'être victime d'une intrigue. Comme sa présence gêne ici, Salicetti doit lui intimier l'ordre de se rendre à l'armée d'Italie; c'est Salicetti aussi qui avoit donné l'ordre pour faire remplacer le bataillon des Gravilliers par un bataillon de Marseille.

Son rappel, son rappel, s'écrie-t-on de tous côtés. — Le rapporteur annonce que les mesures à cet égard sont prises.

Les lettres disent que le bataillon des Gravilliers restera à Marseille, & que la tranquillité n'y sera pas troublée. (Vifs applaudissemens). — L'assemblée approuve la conduite du commandant & de la garnison.

Après quelque discussion, l'assemblée a renvoyé à un nouvel examen de son comité de salut public la proposition qui lui étoit faite par ce comité, d'envoyer des représentans dans nos colonies situées au-delà du cap de Bonne-Espérance.